

A.P.P.O.
Association pour la Promotion des Protéagineux et des Oléagineux

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège

Passage des Déportés, 2

5030 GEMBLoux

Tél/Fax : 081/62.21.37 - e-mail : appo.gembloux@ulg.ac.be - www.appo.be

Gembloux, le 20 avril 2011

COLZA D'HIVER :

Colza en fleur partout : désormais, le mégigèthe pollinise !

Les charançons des siliques arrivent !

Les températures estivales sont favorables à l'activité des abeilles.

Le mégigèthe ne s'intéresse qu'au pollen. Une fois les fleurs ouvertes, il n'est plus obligé de creuser les boutons, et ne fait plus de dégâts. Mieux : à partir de ce moment, il peut être considéré comme un insecte utile participant à la pollinisation de la culture.

La floraison et le début de la formation des siliques correspondent à la période nuisible d'un autre insecte : le charançon des siliques. Jusqu'au début de la floraison, cet insecte était quasi absent des champs de colza. Actuellement, on peut en trouver facilement, surtout dans les bordures (sept champs du réseau d'observation présentent actuellement jusqu'à 50 insectes / 100 plantes).

Ces insectes perforent les jeunes siliques pour s'en nourrir et y pondre leurs œufs. Les dégâts directs sont négligeables et limités aux bordures de champs. Toutefois, les ouvertures pratiquées dans les siliques par ce charançon peuvent être utilisées par la cécidomyie des siliques, pour y pondre à son tour. Les larves de cette dernière entraînent l'ouverture des siliques attaquées avant maturité.

La cécidomyie des siliques vole mal, ce qui explique ses attaques localisées aux bordures des champs les plus proches de leur site d'hivernation (champs à précédent colza).

Ces bordures doivent être surveillées et protégées en priorité.

Rédigé avec l'expertise scientifique de Michel Deproft, CRA-W.

Les produits agréés contre les charançons des siliques sont presque les mêmes que ceux agréés en méligèthes. **3 produits** agréés contre les méligèthes **ne sont pas agréés en charançons des siliques** : **SUMI ALPHA, MAVRIK 2F et BISCAYA 240 OD.**

Liste complète des produits agréés contre le charançon des siliques en Belgique :

(Mise à jour 2011. Cfr. www.fytoweb.fgov.be) :

Matières actives et concentrations	Produits commerciaux	Doses produit/ha	N° agréation	Firmes	Formulation	Nb max application / culture
cyfluthrine 50 g/l	BAYTHROID EC 050	0,3 1	7433/B	Protex	EC	2
β-cyfluthrine 25 g/l	BULLDOCK 25 EC (a)	0,2 1	9835/B	Makteshim-Agan	EC	1
λ-cyhalothrine 50 g/l	RAVANE 50	0,125 1	9647/B	Globachem	EC	2
	LAMBDA 50 EC	0,125 1	9749/B	Sparta	EC	2
λ-cyhalothrine 100 g/l	KARATE ZEON	0,0625 1	9231/B	Syngenta	CS	2
	NINJA	0,0625 1	9571/B	Syngenta	CS	2
α-cyperméthrine 50 g/l	FASTAC	0,15 1	8958/B	Basf	EC	2
zéta-cyperméthrine 100 g/l	FURY 100 EW	0,1 1	8476/B	Belchim	EW	2
	MINUET (b)	0,1 1	9636/B	FMC Chemical	EW	2
cyperméthrine 100 g/l	CYTOX	0,25 1	8653/B	Protex	EC	2
deltaméthrine 25 g/l	DECIS EC 2,5	0,2 1	7172/B	Bayer CropScience	EC	2
	PATRIOT	0,2 1	9207/B	Bayer CropScience	EC	2
	SPLENDID	0,2 1	9627/B	Protex	EC	2

EC : Concentré émulsionnable

CS : Suspension de capsules

EW : Emulsion de type aqueux

(a) Non commercialisé en 2011.

(b) Ancienne dénomination : SATEL

Suite à la décision européenne de retrait de la bifenthrine, les **produits à base de bifenthrine** (dont la vente était autorisée jusqu'au 30/05/2010) peuvent encore être **utilisés jusqu'au 30 mai 2011**. Au-delà de cette date, les produits non-utilisés seront à ranger avec les produits périmés.

Matière active	Produits commerciaux	Dose produit/ha	N° agréation	Firmes	Formulation	Nb max application / culture
bifenthrine 80 g/l	TALSTAR 8 SC	0,125 1	8080/B	Belchim	SC	1
	BISTAR	0,125 1	9368/B	Belchim	SC	1
	MULTISTAR 80 SC	0,125 1	9543/B	FMC Chemical	SC	1
	STARION 80 SC	0,125 1	9544/B	FMC Chemical	SC	1

SC : Suspension concentrée

Il faut cependant vérifier l'usage des insecticides et respecter le nombre maximal d'applications dans la culture de colza. Exemple : Si vous avez utilisé du Talstar pour lutter contre les méligèthes, vous ne pouvez plus l'utiliser pour lutter contre les charançons des siliques.

Les températures estivales pour les prochains jours seront favorables à l'activité des insectes pollinisateurs (abeilles, ...).

Etant donné la toxicité des insecticides, il faut bien lire l'étiquette des produits vis-à-vis des abeilles.

Pour tout renseignement, l'A.P.P.O. reste à votre disposition.

Pour l'A.P.P.O.,

Ir. VERHAEGHE-CARTRYSSE Ch.



Avec le soutien financier de la DGARNE de la RW –
Développement et Vulgarisation – Centre Pilote
CePiCOP